



Ville de Lausanne

Municipalité

case postale 6904 – 1001 Lausanne

Union des villes suisses (UVS)
Madame Monika Litscher
Directrice
Montbijoustrasse 8
Case postale
CH – 3001 Berne

dossier traité par SCS/SGSCS
notre réf. COU26/386 – A.1/2026/61 - rp
votre réf.

Lausanne, le 26 août 2026

Consultation sur la modification de la loi sur le travail au noir

Madame la Directrice,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous faire parvenir la position de la Municipalité de Lausanne concernant la procédure de consultation mentionnée en objet.

La Municipalité est favorable à ce projet qui permettra de mener une lutte plus efficace contre le travail au noir et contre les fraudes aux assurances sociales en facilitant l'accès à certaines informations clés et en permettant des échanges entre les organes d'exécution de la LTN, les registre des poursuites et faillites et le registre du commerce.

A l'heure où nombre de personnes offrent leurs services ou travaillent via des plateformes numériques, la Municipalité est d'avis que les moyens de lutte contre le travail au noir devraient être davantage renforcés et adaptés. Par exemple par l'instauration d'une obligation d'annonce ou le dépôt de garanties par les plateformes.

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de prendre position et de tenir compte de nos observations, et de faire valoir le point de vue des Villes dans les procédures à venir.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos meilleures salutations.

Au nom de la Municipalité

La vice-syndique
Natacha Lizistorf

Le secrétaire
Simon Affolter

p.s. Darbellay

